

## Fiche d'informations légales

---

**Conseiller en investissements financiers**  
**Courtier en assurance**  
**Courtier en opérations de banque et services de paiement**  
**Titulaire de la carte T**  
Orias n°07005080  
Adhérent de l'ANACOFI CIF et COURTAGE  
SAS au capital de 15 333 € - RCS Bayonne 480 701 549  
2 Avenue Serrano – 64200 Biarritz  
Tél : 05 59 52 43 02 Courriel : [contact@valorial.fr](mailto:contact@valorial.fr)

### Présentation de Valorial Groupe PatrimmoFi

VALORIAL est une SARL au capital social de 15333 euros dont le siège social est situé 2 avenue Serrano-64200 Biarritz, inscrite au RCS de Bayonne sous le numéro 480701549. Le code NAF Conseil pour les activités DE Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion est le 7022Z.

Valorial mène plusieurs activités relevant du secteur bancaire, assurantiel et financier. Dans ce cadre, VALORIAL est dument enregistré sous le numéro 07005080 (vous pouvez vérifier cette inscription sur le site [www.orias.fr](http://www.orias.fr)) auprès de l'Organisme pour le registre unique des intermédiaires en assurance, banque et finance (ORIAS) pour l'exercice des activités suivantes :

- Conseiller en investissements financiers
- Courtier d'assurance
- Courtier en opérations de banque et services de paiement

A raison de son activité de Conseiller en investissements financiers, VALORIAL est contrôlable par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : 17 Place de la Bourse 75082 Paris Cedex 02 ([www.amf-france.org/](http://www.amf-france.org/)). VALORIAL est enregistré sous le n°E0103019 auprès de l'ANACOFI-CIF, 92 rue d'Amsterdam - 75009 Paris ([www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr)), association professionnelle agréée par l'AMF.

A raison de ses activités de Courtier d'assurance et de Courtier en opérations de banque et services de paiement, VALORIAL est contrôlable par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) : 4 Place de Budapest - CS 92459 -75436 Paris - Cedex 09 ([www.acpr.banque-france.fr](http://www.acpr.banque-france.fr)). VALORIAL a adhéré à l'ANACOFI-Courtage pour la partie IAS/IOBSP, association professionnelle agréée par l'ACPR.

VALORIAL s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, disponible au siège de l'association ou sur [www.anacofi.asso.fr](http://www.anacofi.asso.fr).

VALORIAL exerce également une activité d'intermédiation immobilière. À ce titre, VALORIAL est titulaire de la carte de transactions sur immeubles et fonds de commerce sans détention de fonds (CPI 6401 2016 000 004 255 ) délivrée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de Bayonne et garantie par MMA IARD (n° de police : 112788909). Cette activité est contrôlable par la DGCCRF.

Valorial, SARL au capital social de 15 333 euros - RCS Bayonne 480 701 549 - Siège social : 2 Avenue Serrano-64200 Biarritz. Conseiller en investissements financiers (CIF) - Courtier en assurance - Courtier en opérations de banque et services de paiement (IOBSP) inscrit à l'ORIAS sous le n°07005080 ([www.orias.fr](http://www.orias.fr)). Contrôlable par l'ACPR pour ses activités de courtier en assurance et IOBSP. ACPR - 4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09. Contrôlable par l'AMF pour ses activités de conseiller en investissements financiers. AMF - 17 place de la Bourse - 75082 PARIS CEDEX 02. Adhérent de l'ANACOFI-CIF sous le numéro E0103019, association professionnelle agréée par l'AMF et de l'ANACOFI-COURTAGE, association professionnelle agréée par l'ACPR. Titulaire de la carte de transactions sur immeubles et fonds de commerce : CPI 6401 2016 000 004 255 délivrée par la chambre de commerce et de l'industrie de Bayonne, sans détention de fonds. RCP : MMA IARD - 160 rue Henri Champion - 72030 Le Mans Cedex 9 (police n°112788909). En cas de réclamation, vous pouvez adresser votre demande à votre interlocuteur habituel par courrier : Valorial- 2 Avenue Serrano – 64200 Biarritz ou par courriel à l'adresse [contact@valorial.fr](mailto:contact@valorial.fr).

VALORIAL dispose, conformément à la loi et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) suffisante couvrant ses diverses activités réglementées. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code monétaire et financier et du Code des assurances. Elles sont souscrites auprès de MMA IARD - 160 rue Henri Champion 72030 Le Mans Cedex 9 (police n°112788909) pour des montants de :

ACTIVITES ASSUREES	PLAFOND DE GARANTIES PAR PERIODE D'ASSURANCE	GARANTIE FINANCIERE
Conseiller en investissements financiers	2 500 000 €	110 000 €
Intermédiaire en assurances	3 000 000 €	
Opérations de banque	2 500 000 €	
Transactions sur immeubles	/	

### Activités réglementées

En sa qualité de Conseiller en investissements financiers, VALORIAL :

- Ne peut recueillir en son nom et pour son compte de fonds autres que des honoraires ;
- Fournit un conseil en investissements financiers non-indépendant au sens de l'article 325-5 du RGAMF dans la mesure où VALORIAL se limite à réaliser des conseils sur les produits des partenaires fournisseurs sélectionnés et peut être rémunéré par des rétrocessions de commission payées par ses partenaires. Dans ce cadre, VALORIAL a évalué un nombre restreint d'instruments financiers émis ou proposés par des entités avec lesquelles VALORIAL entretient des relations étroites pouvant prendre la forme de liens capitalistiques, économiques ou contractuels. Lors de la remise de la FIL, le Conseiller a expliqué au Client la portée de ce type de conseil, notamment au sujet de sa rémunération. Ce que le client reconnaît expressément.

En sa qualité de Courtier d'assurance, VALORIAL :

- N'est pas autorisé à encaisser des fonds destinés à un assuré ou à une entreprise d'assurance (primes ou cotisations) ;

- Agit en application de l'article L.521-2 II ° b) du Code des assurances. À ce titre, VALORIAL n'est pas soumis à une obligation contractuelle d'exclusivité avec un organisme d'assurance mais travaille avec une sélection d'organismes d'assurance partenaires (courtier de type B)
- Ne fournit pas de service de recommandation personnalisé au sens de l'article L521-2 du Code des assurances (conseil de niveau 1).

En sa qualité de Courtier en opérations de banque et services de paiement, VALORIAL:

- Ne peut recueillir en son nom et pour son compte de fonds autres que des honoraires
- N'est soumis à aucune obligation contractuelle de travailler exclusivement avec un ou plusieurs organismes bancaires partenaires
- Ne réalise pas plus du tiers de son chiffre d'affaires en qualité d'intermédiaire en opération de banque et services de paiement avec un organisme bancaire.
- Ne fournit pas de conseil indépendant au sens de l'article L519-1-1 du Code monétaire et financier.

VALORIAL prend en compte dans son processus de sélection des instruments financiers et des produits d'investissement qui vous seront proposés, les facteurs de durabilité tels que :

- La proportion de l'investissement investi dans des activités considérées comme durables sur le plan environnemental par la classification européenne Taxonomie (autrement dit aligné à Taxonomie) ;
- La proportion de l'investissement investi dans des « investissements durables » au sens du règlement SFDR ;
- La prise en compte des « principales incidences négatives ».

## Présentation de nos principaux partenaires

Vous trouverez, ci-dessous, la liste de nos partenaires. Le nom des autres partenaires avec lesquels nous travaillons vous sera communiqué sur simple demande.

	Organismes financiers	Compagnies d'assurance	Partenaires immobiliers
<b>Partenaires</b>	A plus Finance	Abeille Assurances	Alderan
	Adequity	ACM Vie	Altarea IM
	Alpheys	AEP	Altixia IM
	Andera Partners	AG2R La Mondiale	AM Patrimoine
	Altaroc Partners	Allianz Vie	Angelys Group
	Archinvest	Alpheys	Capelli
	BNP Paribas Privalto	Apicil	Catella
	Cœur Forest	AXA Life	Coffim
	Consultim AM	Cardif / Cardif Lux Vie	Consultim AM
	DS Investment Solutions	CD Partenaires	Corum
	EDR REIM	Ciprés Assurances	Crystal Group
	Eiffel Investment Group	CNP Assurances	Edmond de Rothschild REIM
	Entrepreneur Invest	Edrac	Fidexi
	Equitim	Eres	Icade Promotion
	Euryale	Garance	Iroko
	France Valley	Generali	Kacius
	Generali Investments	La Bâloise Vie Luxembourg	La Française
	Goldman Sachs	MMA	LB2S Asset Management
	Homeunity	Nortia & Nortia Life	Mata Capital
	Inocap	Oradéa Vie	MJ Développement
	La Financière de l'Echiquier	Prepar-Vie	Nafilyan & Partners
	Matis	Primonial Partenaires / Murano	Ogic
	Mirova	Selencia	Paref Gestion
	MNK Partners	Spirica	Perial
	Morgan Stanley	Suravenir	Pichet
	Natixis	Swisslife	Praemia REIM
	Nexo Capital	UAF Life	Sofidy
	Novaxia Investissement	Utmost	
	Nortia Invest	Vie Plus	
	Opale Capital	Wealins – IWI	
	Primonial Partenaires / Murano		
	Private Corner		
	Reason		
Rothschild & Co			
Seven			
Sogential			
Theorem			
Urban Premium			
Voisin			
<b>Type d'accord</b>	Convention de distribution	Convention de courtage d'assurance	Convention de partenariat
<b>Type de rémunération</b>	Commissions et rétrocessions sur encours		Commissions
<b>Fonds internes dédiés</b>	Trianon Investissement R-co Montagne		

Nous attirons votre attention que le fait que, VALORIAL :

- Ne détient aucune participation directe ou indirecte significative ou égale ou supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital d'un prestataire de service d'investissement ou d'une entreprise d'investissement partenaire. Inversement aucun prestataire de service d'investissement ou entreprise d'investissement partenaire ne détient de participation directe ou indirecte, significative ou égale ou supérieure à 10% des droits de vote de VALORIAL ;
- Ne détient aucune participation directe ou indirecte égale ou supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital d'un organisme d'assurance partenaire. Inversement aucune entreprise d'assurance partenaire ne détient de participation directe ou indirecte, égale ou supérieure à 10% des droits de vote de VALORIAL ;
- Ne détient aucune participation directe ou indirecte égale ou supérieure à 10 % des droits de vote ou du capital d'un organisme bancaire partenaire. Inversement aucun organisme bancaire ou de paiement partenaire ne détient de participation directe ou indirecte, égale ou supérieure à 10% des droits de vote de VALORIAL

## Nos modalités de rémunération

VALORIAL peut être rémunéré sous la forme d'honoraires ou de rétrocessions de commission versées par les concepteurs ou distributeurs des produits.

VALORIAL est, notamment, susceptible de vous facturer les honoraires suivants (montant H.T.) :

CONSULTATION		Taux horaire de 190 €
AUDIT PATRIMONIAL COMPLET ET PRECONISATIONS	Audit et Optimisation de :	À partir de 789 €
	– Votre situation familiale	
	– Vos investissements immobiliers	
	– L'allocation de vos actifs	
	– Votre épargne prévoyance	
	– Vos revenus	
	– Votre fiscalité	
– Vos crédits immobiliers		
ACCOMPAGNEMENT PATRIMONIAL ANNUEL	Abonnement Premium	378 €
	Abonnement Succes	861 €
	Abonnement Titanium	1510 €
	Abonnement Elite	4200 €
DECLARATION D'IMPOT	Déclaration de votre impôt sur le revenu	A partir de 135 €
	Déclaration de vos revenus fonciers	
	Déclaration de votre impôt sur la fortune	
	Etude des 3 dernières déclarations fiscales et demande de rectification fiscale en cas d'oublis ou d'erreurs	
SECRETARIAT JURIDIQUE	Tarif horaire	90€
ETUDES IMMOBILIERES	Etude d'investissement d'un projet immobilier	696 €
	Avis de valeur	408 €

VALORIAL est principalement rémunéré par des rétrocessions de commission tel que précisé ci-dessous :

PARTENAIRES	REMUNERATIONS
ORGANISMES FINANCIERS	Rétrocession sur frais de souscription : jusqu'à 6% du montant investi
	Rétrocession sur frais de gestion : jusqu'à 1% du montant des encours
ORGANISMES D'ASSURANCE	Rétrocession sur frais de souscription : jusqu'à 5% du montant investi
	Rétrocession sur frais de gestion du contrat : jusqu'à 0,5% du montant des encours
	Rétrocession sur frais de gestion des supports : jusqu'à 0,6% des encours

	Rétrocession sur frais d'arbitrage : jusqu'à 1% du montant arbitré
<b>ORGANISMES BANCAIRES</b>	Rétrocession sur droits d'entrée : jusqu'à 3% du montant investi
	Rétrocession sur droits de garde : jusqu'à 0,3% du montant investi
	Rétrocession sur frais de gestion : jusqu'à 0,67% du montant des encours
<b>PARTENAIRES IMMOBILIERS</b>	Rétrocession sur commission d'apport : jusqu'à 10 % du montant investi

Ce tableau présente, à titre informatif, les rémunérations susceptibles d'être perçues par notre cabinet. Nous nous efforcerons de réaliser nos missions dans le cadre d'une tarification juste, équilibrée et conforme aux prestations réalisées. Nous vous communiquerons dans le cadre du rapport d'adéquation une information détaillée et agrégée sur les coûts et frais afférents aux produits recommandés et aux services fournis. Cette information sera basée sur les coûts réellement supportés par le Client, en montant absolu et en pourcentage ou, à défaut, sur la base d'une estimation raisonnable. À chaque étape de notre relation, nous vous informerons des rémunérations que nous percevons.

Par ailleurs, nous attirons votre attention sur le fait que VALORIAL (ainsi que ses éventuels salariés ou mandataires) pourrait recevoir des avantages non monétaires de certains des fournisseurs tels que des participations et invitations à des séminaires, formations ou présentations. Ces avantages contribuent à l'amélioration de la qualité du service fourni et ne portent pas atteinte à notre obligation d'agir au mieux de vos intérêts.

Dans tous les cas, la lettre de mission qui vous sera adressée au terme du premier rendez-vous validera définitivement le(s) mode(s) de rémunération ainsi que les frais et les honoraires facturés. Aucune facturation ne sera émise sans validation préalable de votre part. Dans votre intérêt et pour votre sécurité, nous n'encaissons et ne détenons jamais de capitaux autres que nos honoraires. Tout paiement doit être établi à l'ordre de nos partenaires.

## Modalités de contact et de traitement des réclamations

### Informations sur les modes de communications

Dans le cadre de notre relation contractuelle, nous pourrions communiquer par courrier postal ou par tous moyens de télécommunications.

### Modalités de contact

Vous pouvez contacter VALORIAL en :

- Appelant le numéro suivant : 05 59 52 43 02 ;
- Écrivant à l'adresse courriel suivant : [contact@valorial.fr](mailto:contact@valorial.fr)
- Écrivant à l'adresse postale suivante : 2 Avenue Serrano-6200 Biarritz

Pour sa part, VALORIAL réalise essentiellement ses contacts avec les clients à travers des entretiens téléphoniques ainsi que l'envoi de courriers et courriels. Dans le cadre de l'obligation continue d'information et de conseil des mailing newsletters contenant des informations techniques et/ou commerciales pourront être adressés aux clients qui conservent la liberté de s'opposer à ces envois.

Traitement de vos réclamations (Article 325-23 du RGAMF ; Recommandation ACPR du 09/05/2022)

En cas de réclamation, votre Conseiller mettra tout en œuvre pour vous apporter les explications nécessaires et rechercher en premier lieu un arrangement amiable. En toute hypothèse, vous pouvez adresser directement toute réclamation :

- Par courrier à l'adresse suivante : VALORIAL – 2 Avenue Serrano-64200 Biarritz
- Ou par courriel à : [contact@valorial.fr](mailto:contact@valorial.fr)

VALORIAL s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de l'envoi de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai
- Deux mois maximum entre la date d'envoi de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client

Si ces voies de recours internes n'aboutissaient pas aux résultats escomptés ou si vous étiez insatisfait du traitement, vous avez la possibilité de faire appel aux médiateurs suivants :

Produit ou service d'assurance

Médiation de l'Assurance  
TSA 50110  
75441 Paris Cedex 09  
En ligne : <https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>

Toute prestation

Médiateur de l'ANACOFI  
92 rue d'Amsterdam  
75009 Paris

Instruments financiers ou un conseil en investissements financiers

Monsieur Rémi Bouchez  
Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers  
17 Place de la Bourse - 75082 Paris cedex 02  
En ligne : <https://www.amf-france.org/fr/le-mediateur-de-lamf/votre-dossier-de-mediation/vous-voulez-deposer-une-demande-de-mediation>

Opération de banque ou service de paiement

Opération immobilière  
Médiation de la consommation  
ANM Consommation - 25 allée Rose Dieng Kuntz - 75019 Paris  
En ligne : <https://www.anm-conso.com/page-saisine>

## Traitement de vos données personnelles

Vos données personnelles sont recueillies par VALORIAL en qualité de responsable du traitement, SARL immatriculée au RCS de Bayonne sous le numéro 480 701 549 - Siège social : 2 Avenue serrano – 64200 Biarritz . Ces données font l'objet d'un traitement informatique destiné à la réalisation de conseil en investissement financier, la réalisation d'opérations de réception et transmission d'ordres, la souscription d'instruments financiers, la préparation, la conclusion, la gestion et l'exécution de contrats d'assurance ou de contrats de prêt, la recherche et l'acquisition de biens immobiliers, à l'application de la réglementation en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, à la lutte contre les fraudes, à la mise en place de virements ou prélèvements bancaires, à la réalisation d'études statistiques conformément aux dispositions légales et réglementaires. Elles sont conservées 5 ans (jusqu'à 30 ans en matière d'assurance-vie) à compter de la fin du contrat en cas de souscription d'un contrat ou en cas de non-souscription de contrat.

Les destinataires des données sont nos partenaires (assureurs et intermédiaires d'assurance, sociétés de gestion, concepteurs/émetteurs de produits d'investissement, partenaires immobiliers, établissements de crédit, sociétés de financement, les IOBSP) et éventuellement leurs sous-traitants, qui interviennent dans le cadre de l'exécution ou de la gestion de votre contrat/investissement, et le cas échéant, les autorités administratives et judiciaires pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires en vigueur. Les données peuvent également être transmises s'il y a lieu, à toutes personnes intervenant au contrat tels que les avocats, experts, auxiliaires de justice et officiers ministériels, curateurs, tuteurs et enquêteurs. Des informations vous concernant peuvent également être transmises à toutes personnes intéressées au contrat (souscripteur, assuré, adhérent et bénéficiaire du contrat).

Conformément à la loi « informatique et libertés » n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 et 2018 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de portabilité, de rectification, de suppression et d'opposition aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant par écrit au représentant et Délégué à la Protection des Données (DPO) de VALORIAL aux coordonnées suivantes : [contact@valorial.fr](mailto:contact@valorial.fr)

Vous avez la faculté d'introduire une réclamation relative au traitement de vos données personnelles :

- Sur le site de la CNIL en remplissant un formulaire de plainte en ligne ;
- Par courrier postal en écrivant à : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

## Signatures

Je soussigné(e), \$TITRE\_CONTACT\$ \$NOM\_CONTACT\$ \$PRENOM\_CONTACT\$ atteste avoir reçu la « Fiche d'Informations légales » lors de notre première entrée en relation.

Fait le \$DATE\_JOUR\_JJ\_MM\_AAAA\$ à BIARRITZ en autant d'exemplaires que de signataires.

### Votre Conseiller

\$PRENOM\_CONSEILLER\$ \$NOM\_CONSEILLER\$  
Valorial Groupe PatrimmoFi

### Le Client

Signature précédée par la mention obligatoire :

Je certifie que je suis capable et majeur(e). Je m'engage à prévenir mon conseiller lors de tout changement significatif

\$TITRE\_CONTACT\$ \$NOM\_CONTACT\$  
\$PRENOM\_CONTACT\$